

Conseil Communautaire du 16 mai 2019

D 2019	C	34
Nombre de Conseillers		
En exercice	87	
Présents	66 les dossiers 1 et 2 – 69 du dossier 3 à 21 – 68 du dossier 22 à 29 – 67 du dossier 30 à 57	
Votants	76 les dossiers 1 et 2 – 78 du dossier 3 à 9 (comptes administratifs) - 79 du dossier 3 à 9 (affectation des résultats) - 79 du dossier 10 à 21 – 78 du dossier 22 à 29 - 77 du dossier 30 à 57	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **10 mai 2019** s'est réuni à la salle polyvalente de Clairac, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET puis de Francis DUTHIL pour la présentation et les votes des comptes administratifs.

Etaients présents

Agmé	/
Beaupuy	Pascal LAPERCHÉ (+ pouvoir de Maryse HERVE)
Birac sur Trec	Alain LERDU (jusqu'au dossier 22)
Calonges	François NÉRAUD
Castelnau Sur Gupie	Guy IANOTTO
Caubon Saint Sauveur	Catherine BERNARD
Caumont Sur Garonne	Pierre IMBERT
Clairac	Bernard CABANE – Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
Cocumont	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir de Lisette DE LUCA)
Couthures Sur Garonne	Jean.Michel MOREAU
Escassefort	Edith LORIGGIOLA
Fauguerolles	Maryline DE PARSCAU
FaUILlet	Gilbert DUFOURG
Fourques Sur Garonne	Jacques BILIRIT (+ pouvoir de Sophie BORDERIE) – Josette PATISSOU
Gaujac	/
Gontaud de Nogaret	Danièle ANGOT
Grateloup Saint Gayrand	/
Jusix	Michel GUIGNAN
Lafitte Sur Lot	Maryse VULLIAMY
Lagruère	Jacques VERDELET
Lagupie	Jean.Max MARTIN
Le Mas d'Agenais	Francis DUTHIL
Longueville	Guy FARBOS
Marcellus	Jean.Claude DERC (+ pouvoir de Jean.François THOUMAZEAU)
Marmande	Lydie ANGELY – Marie.Catherine BALLEREAU (à compter du dossier 3) - Daniel BENQUET – Marie.Françoise BOUGUES – Serge CARBONNET - Roland CHRISTEN – Jacqueline CORREGES - Patrick COUZINEAU – Jean.Luc DUBOURG – Joël HOCQUELET (+ pouvoir de Charles CILLIERES) - Philippe LABARDIN (+ pouvoir de Josette JACQUET) – Anne MAHIEU (jusqu'au dossier 29) – Jean.Pierre MARCHAND (à compter du dossier 3) - Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE (+ pouvoir de Michel HOSPITAL) – Laurence VALAY
Mauvezin sur Gupie	Daniel BORDENEUVE
Meilhan sur Garonne	Régine POVÉDA
Montpouillan	Didier MONPOUILLAN
Puymiclan	Michel FEYRY
Saint Avit	Michel COUZIGOU
Saint Barthélémy d'Agenais	Gaëtan MALANGE
Saint Martin Petit	Marie-France BONNEAU
Saint Pardoux du Breuil	/
Saint Sauveur de Meilhan	Francis LABEAU
Sainte Bazeille	Gilles LAGAUZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL – Christine VOINOT
Samazan	Bernard MONPOUILLAN
Sénéstis	Jacques PIN (suppléant)
Seyches	Isabelle CESA - André CORIOU
Taillebourg	Jean.Pierre VACQUE
Tonneins	Daniel BARBAS – Régis BARD (à compter du dossier 3) – Liliane BORDES (+ pouvoir de Elizabeth LE CHARPENTIER) - Daniel GAÏDELLA - Liliane KULTON – Guy LAUMET – Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO – Valérie TACCO
Varès	Jacky TROUVÉ
Villeton	Jean GUIRAUD
Virazeil	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir de Jean-Marc DUBAN) - Vincent PAULAY (+ pouvoir de Caroline DELRIEU-GILLET)

Absents ou excusés	Patrick GAUBAN - Maryse HERVE - Alain LERDU (à compter du dossier 22) - Lisette DE LUCA - Jean.François THOUMAZEAU - Thierry CONSTANS - Alain PRÉDOUR - Sylvie BARBE - Marie.Catherine BALLEREAU (jusqu'au dossier 2) – Sophie BORDERIE - Martine CALZAVARA – Charles CILLIERES - Michel HOSPITAL – Josette JACQUET - Anne MAHIEU (à compter du dossier 29) – Bernard MANIER - Jean.Pierre MARCHAND (jusqu'au dossier 2) – Thierry CARRETEY - Jean-Marc DUBAN – Jacques BRO - Régis BARD (jusqu'au dossier 2) - Eric BOUCHAUD – Elizabeth LE CHARPENTIER - Caroline DELRIEU-GILLET
---------------------------	--

Pouvoirs de	Maryse HERVE à Pascal LAPERCHÉ - Lisette DE LUCA à Jean.Luc ARMAND - Jean.François THOUMAZEAU à Jean.Claude DERC - Sophie BORDERIE à Jacques BILIRIT - Charles CILLIERES à Joël HOCQUELET - Michel HOSPITAL à Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE - Josette JACQUET à Philippe LABARDIN - Jean-Marc DUBAN à Christophe COURREGELONGUE - Elizabeth LE CHARPENTIER à Liliane BORDES - Caroline DELRIEU-GILLET à Vincent PAULAY
--------------------	--

Secrétaire de Séance	Didier MONPOUILLAN
-----------------------------	--------------------

Dossier n°27 -
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Francis DUTHIL

Objet de la délibération

La présente délibération a pour objet d'approuver le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Lotissements communautaires.

Exposé des motifs

Le Budget Supplémentaire 2019 soumis à votre approbation a pour objet de reprendre les résultats et restes à réaliser du compte administratif 2018. Il permet également d'ajuster les dépenses et recettes nouvelles en complément du budget primitif voté en décembre dernier.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget supplémentaire de la section de fonctionnement s'élève en dépenses et en recettes à la somme de **1 914 193.25 €**.

Vous trouverez le détail de ces inscriptions dans les tableaux joints au présent rapport.

DEPENSES :

✓ **Chapitre 042 : + 1 914 193.25 €** (écritures de stocks).

RECETTES :

✓ **Chapitre 042 : + 1 914 193.25 €** (écritures de stocks).

MONTANT TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2019

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Total budget
Dépenses	134 032.00 €	1 914 193.25 €	2 048 225.25 €
Recettes	134 032.00 €	1 914 193.25 €	2 048 225.25 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget supplémentaire de la section d'investissement s'élève en dépenses à la somme de **3 646 981.56 €** et en recettes à la somme de **3 528 449.56 €** (le budget primitif avait été voté en suréquilibre).

• **DEPENSES :**

✓ **Dépenses d'ordre : + 1 914 193.25 €** (écritures de stocks).

✓ **Solde d'exécution d'investissement reporté : + 1 732 788.31 €** (solde d'exécution 2018).

• **RECETTES :**

✓ **Recettes d'équipement : + 1 469 091.49 €** (emprunt pour équilibre budgétaire).

✓ **Recettes financières : + 145 164.82 €** (affectation du résultat 2018).

✓ **Recettes d'ordre : + 1 914 193.25 €** (écritures de stocks).

MONTANT TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2019

	Budget Primitif	Restes à réaliser	Budget Supplémentaire	Total budget
Dépenses	- €	- €	3 646 981.56 €	3 646 981.56 €
Recettes	118 532.00 €	- €	3 528 449.56 €	3 646 981.56 €

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Approuve le budget supplémentaire 2019 du budget annexe Lotissements communautaires équilibré en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

- section de fonctionnement : 1 914 193.25 euros
- section d'investissement : 3 646 981.56 euros

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Résultat du vote

<i>Votants</i>	78
<i>Pour</i>	78
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Publication / Affichage
Le 24 mai 2019

Fait à Clairac, le 16 mai 2019

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,